

Management toxique

Elodie Loubaresse
M2 GEMRH, 2023-24

Plan de la séance

1. Définitions et enjeux
2. Cas d'application

Définitions

Le Robert

Toxique : qui agit comme un poison (i.e. dangereux, pouvant blesser ou tuer)

Larousse

Figuré. Se dit d'une personne ou d'une relation dont l'influence est psychologiquement nocive, pernicieuse

Ex : Quitter un conjoint toxique. Sortir d'une amitié toxique.

Économie. Se dit d'opérations ou de produits financiers qui présentent des risques très élevés pour les emprunteurs (*emprunts toxiques*) ou pour les investisseurs (*titres ou valeurs toxiques*).

Management toxique

Le management toxique désigne une forme de **management qui affecte le bien-être et la performance d'une équipe de travail**. Par ses actions, le manager en question détruit, à la fois, la dignité, la confiance en soi et les performances d'un ou de plusieurs employés.

Le plus souvent, le management toxique se traduit par des critiques récurrentes et non appropriées, par une **absence de reconnaissance**, par une **surcharge de travail** ou même par des remontrances, une agressivité latente, des discours non adaptés et autres piques quotidiennes injustifiées.

Source : Site Médecin direct

Profils de managers toxiques

- **Manager « froid »** qui brille par son absence d'empathie, et où la vie personnelle doit s'effacer au profit de la vie professionnelle. La santé aussi bien physique que mentale de ses collaborateurs ne l'importe guère. Ce type de management occasionne le plus souvent une surcharge de travail.
- **Manager « petit chef »** qui aime briller et diviser ses employés pour mieux régner. Il aime la cupidité et le pouvoir et n'hésite pas à manipuler ses employés pour atteindre ses objectifs.
- **Managers de type « marionnettiste » ou « monarque »** qui n'hésiteront pas à jouer de leur pouvoir pour avoir le contrôle absolu, sans n'avoir aucune confiance pour ses équipes. Ces deux types de management ne laissent alors aucune place pour l'intelligence collective et le travail de groupe.

Source : Site Médecin direct

Management toxique : que dit le Code du travail ?

- Le Code du travail et la législation française ne font pas clairement de différence entre un « mauvais » et un « bon » système de management. Pour cette raison, le Code du travail ne punit pas spécifiquement un management dit « toxique », mais plutôt les conditions et actions qui y sont liées.
- **Le harcèlement au travail, l'agressivité, l'autorité vexatoire, le dénigrement ou les relations inadaptées au travail** sont bel et bien reconnus comme des manquements dans le management et peuvent être punis par la justice.
- En cas de jugement, peuvent être prononcés une résiliation du contrat de travail au tort de l'employeur, une reconnaissance d'un harcèlement moral au travail, ou même le paiement d'amendes et de dommages et intérêt.

Source : Site Médecin direct

Réagir face à un management toxique : mode d'emploi

- Un manager toxique ne sait souvent pas qu'il a instauré un management qualifié de toxique. En effet, pour le manager, la priorité reste l'atteinte de ses objectifs : il peut alors mettre en place, sans le vouloir, **un environnement dégradant pour ses salariés**.
- Eviter que la situation s'aggrave. Informer son manager des conditions de travail qu'il est en train d'imposer à ses salariés. Faire remonter son **mal-être au travail** à celui-ci ou bien à un responsable RH de l'entreprise.
- En cas de difficultés, il faut éviter d'entrer en conflit avec le manager, et aller chercher de l'aide auprès d'un autre responsable de la ligne hiérarchique ou des DRH.
- Possibilité de recours à la **médecine du travail** ou aux **prud'hommes** en dernier recours

Source : Site Médecin direct

Plan de la séance

1. Définitions et enjeux
- 2. Cas d'application**

« Manager toxique sans le savoir »

« Ce que j'ai appris de mon manager toxique »

Welcome to the jungle